



Refus de remboursement après un achat

Par **Julily**, le **16/01/2008** à **13:05**

Le 11/01/08 je me suis rendue dans un magasin ou on m'a proposé deux vestes en cuir pour un total de 480 € dont une était gratuite selon ce que disait l'offre . On m'a proposé d'étaler le paiement sur 10 mois. Sur le coup je me suis arrangée avec une copine pour qu'on se divise la somme et que chacune ait sa veste. Le commerçant a fait passer ma carte à 480 €, elle n'est pas passée, puis à 300 € ce qui n'a pas fonctionné non plus. Finalement ma carte est passée à 150 €. Je devais repasser le jour suivant pour payer le reste par carte.(le tout étant pris sur ma carte bien que mon compte ne soit débité qu'en février et ce sur 10 mois).
Après réflexion nous nous sommes dit que 240 € même sur 10 mois c'était excessif. Je suis retournée au magasin où on a refusé de me rembourser. On m'a proposé un avoir que je refuse. Il m'a même proposé d'ajouter 80€ puis 50€ pour repartir avec une veste. Finalement il m'a proposé de repartir avec une veste pour seulement les 150€ que j'ai versés. Je refuse encore.
Je sais que dans le cadre d'un crédit j'ai le droit de me rétracter sous 7 jours. Mais le commerçant prétend qu'il ne s'agissait pas d'un crédit mais d'un arrangement de paiement.
Que dois-je faire sachant que si je suis dans mon bon droit je n'ai plus que 2 jours pour réagir? Ai-je le droit d'être remboursée?